

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 57 (1969)

Heft: 95

Artikel: Une grande féministe : Joséphine Butler : [1ère partie]

Autor: Peacey, Belinda / Butler, Joséphine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-272278>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour résoudre les problèmes d'alimentation dans le monde:

Dans le cadre du Colloque international sur le rôle des industries agricoles et alimentaires, tenu à Paris à fin février, M. A. Aten, de la Division des relations industrielles de la FAO, a présenté la synthèse du rapport général consacré à l'évolution de la consommation des produits alimentaires dans le monde.

M. Aten a notamment déclaré que l'augmentation rapide de la population exige des disponibilités plus abondantes de produits alimentaires, non seulement pour des raisons de survie, mais aussi pour assurer à tous des conditions d'existence correspondant à celles qui sont considérées comme normales dans les pays riches. Pour résoudre les problèmes qui en découlent, la FAO a décidé d'accorder une priorité absolue dans son programme de travail aux cinq domaines suivants:

Emploi de variétés de céréales à rendement élevé. Élimination du déficit protéique.

Guerre au gaspillage. Mobilisation des ressources humaines pour le développement rural.

Amélioration des recettes et économies diverses. Ces cinq domaines d'action prioritaires ont été choisis par la FAO car il paraissent les plus propres à permettre une action internationale dynamique et soutenue non seulement de sa part, mais encore de celle des programmes d'assistance bilatérale, des organismes de financement, des organisations non gouvernementales et avant tout, bien entendu, des gouvernements de pays en voie de développement.

Les cinq zones de concentration ci-dessus présentent une caractéristique commune, à savoir leur relation étroite et évidente avec le dynamisme des industries agricoles et alimentaires. C'est pourquoi, il est proposé d'examiner les conditions du développement accéléré de ces industries.

ACTION ÉDUCATIVE AUPRÈS DES AGRICULTEURS

L'évolution de la mentalité du monde rural ainsi que le développement et l'utilisation de technologies et par conséquent d'équipements spécifiques pour usines pilotes — devraient avoir des répercussions immédiates sur le développement industriel intégré des zones rurales.

Parmi les facteurs essentiels dans ces domaines, on peut signaler l'action éducative auprès des agriculteurs pour qu'ils fournissent des matières premières conformes aux

La FAO choisit cinq actions prioritaires

normes établies par les industries agricoles, l'adoption de techniques compétitives, la détermination du degré limite de transformation en fonction des critères de rentabilité, et l'établissement des circuits intégrés depuis le producteur jusqu'au consommateur. Malgré l'ampleur de la tâche à accomplir à tous ces égards dans les pays en voie de développement, il en résulterait sur les plans économique et nutritionnel des avantages justifiant largement l'octroi d'une priorité absolue.

AMPLEUR DES INVESTISSEMENTS

Un tel programme exige des investissements massifs. C'est pourquoi la FAO s'est efforcée de développer ses relations avec l'industrie privée en créant le Programme de coopération FAO/Industrie qui représente un effort commun de la FAO et d'entreprises industrielles multinationales pour accélérer l'expansion des industries liées à l'agriculture dans les pays en voie de développement.

Les activités entreprises dans le cadre du Programme ne se bornent pas à la réalisation de telle ou telle étude préinvestissement ni à l'exécution de projets amorcés par les entreprises industrielles: elles portent également sur la recherche, la formation, la démonstration, etc., et prévoient des échanges incessants de renseignements techniques et économiques.

Depuis sa création, la FAO consacre une part importante de ses activités aux secteurs les plus divers des industries agricoles et alimentaires en exécutant les projets requis dans ces domaines par ses États Membres et dont la plupart sont financés par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Sur les 80 millions de dollars mis à sa disposition pendant l'exercice 1966/67 par le PNUD et les États Membres, la FAO en a consacré plus de 55 à la réalisation de projets sur le terrain, la part dévolue au développement industriel proprement dit ayant été de 12 millions de dollars environ.

A Berne: les femmes manifestent

(Suite de la page 1)

sur l'assemblée en général et les journalistes parlementaires en particulier qui ne tarissaient pas de louanges sur la haute tenue de cette séance, la brièveté et la densité des discours et souhaitaient sans détours que les conseillers nationaux en prennent exemple.

Sifflets et slogans

Non moins impressionnante fut la manifestation sur la place Fédérale où se pressaient 2000 à 3000 personnes, hommes et femmes. Elle se déroula comme prévu, sous la présidence d'un véritable tribun de charme féminin, Mlle Emilie Lieberherr, qui prit la direction du déroulement de la manifestation avec une énergie souriante mais certaine. La résolution qui devait être remise au chancelier de la Confédération fut lue dans les quatre langues nationales. Il y eut, bien entendu, des roulements de tambour, des slogans lus et répétés par l'assemblée, des pancartes, des drapeaux, des trouvailleries pleines d'humour (en particulier la pouliche fringante représentée par une jeune femme, tenue en rênes et bridée par un homme) et, enfin, un concert de sifflets pour marquer la désapprobation des manifestants.

Aucune provocation, mais une manifestation publique jugée nécessaire par les circonstances et une très longue patience. Vers la fin, quelques jeunes excités s'emparèrent de la tribune, brandissant un drapeau noir et hurlant. Se désintéressant de ce « coup de force », la foule s'écoula, laissant « la troupe de choc de l'intelligentzia zurichoise » s'agiter en pure perte.

H. Nicod-Robert

A vos aiguilles!

Lancée par Camille Sauge, rédactrice en chef de « Fémina », l'idée d'une grève d'une heure pendant laquelle les femmes, renonçant à effectuer leur travail professionnel, mais restant sur les lieux de leur travail, tricoterait un carré de 10x10 cm, a dû être abandonnée pour cause de difficultés d'organisation.

Mais le mouvement des aiguilles n'est pas arrêté pour autant. Et, déjà, des carrés arrivent au Palais fédéral (Bundesplatz, Berne) et rappellent avec humour à nos dirigeants que les femmes, de nos jours, ne sont pas que des tricoteuses et que si, d'aventure, elles le redevenaient, ne serait-ce qu'une heure, le monde du travail en serait joliment perturbé.

Tricoter est à la portée de tous. Ce n'est pas difficile, pas méchant. C'est drôle et, de plus, cela sera utile (toutes ces couvertures pour la Croix-Rouge qu'on pourra faire avec tous ces carrés!) On peut travailler des aiguilles chez le coiffeur, en regardant la TV, en discutant avec des amies, en assistant à de très sérieuses conférences, en réfléchissant à de graves problèmes.

10x10 cm., pensez-y: avec de grosses aiguilles, cela va très vite, avec des restes de laine, cela ne coûte qu'un peu de peine!

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine Téléphone 25 35 66

GENÈVE

Le vêtement d'enfant pratique et seyant

Retouches et réparations pour dames et enfants

Abonnez-vous à « Femmes suisses »



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHÂTEL

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie

Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes du sexe féminin. Combinaison spéciale pour les jeunes mariés.

Institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCES GÉNÉRALES: 1, RUE DU MOLE, NEUCHÂTEL Tél. (038) 5 73 44
34, AV. L.-ROBERT, CHAUX-DE-FONDS (039) 2 69 95

Haute-Couture
Prêt à porter

Mesure

Ida-Laurence

10, rue du Vieux-Collège Genève Tél. 25 00 85

Bijoux-fantaisie de Paris

Une grande féministe:

JOSÉPHINE BUTLER

par Belinda Peacey

(paru dans la « Revue de la Croix-Rouge britannique »)

LES DÉCRETS SUR LES MALADIES CONTAGIEUSES

En 1864, 1866 et 1869, le gouvernement britannique adopta des Décrets sur les maladies contagieuses, autorisant l'État à réglementer la prostitution. Leur titre, peut-être intentionnellement, était ambigu et comme les Décrets sur les maladies contagieuses des animaux étaient adoptés à peu près au même moment, le grand public ne savait pas très bien si les nouvelles lois visaient les êtres humains ou les bêtes. Cette législation était née des préoccupations que créait, dans les milieux officiels, l'accroissement des maladies vénériennes dans les régions industrielles surpeuplées, mais on désirait avant tout préserver la santé des forces armées de la Couronne. Le système introduit par Napoléon en France en 1802, et qui demeurait en vigueur sur tout le continent, semblait être la solution: enregistrés et groupés dans des maisons de tolérance, dûment autorisés par la police, les prostituées étaient soumises à un examen médical obligatoire, assuré par les médecins de l'armée. Les partisans de cette réglementation poussaient depuis quelque temps le gouvernement britannique à adopter ce système, et les milieux médicaux lui étaient favorables.

Vers 1869, les clauses de ces décrets étaient déjà observées dans 14 régions navales et militaires de l'Angleterre, et l'on espérait les étendre. L'enregistrement des prostituées était confié à des effectifs de police en civil qui avaient le droit d'arrêter une femme alors même qu'ils n'avaient que « de bonnes raisons de croire » qu'elle était une prostituée. On pouvait l'amener à signer une « soumission volontaire » où elle se déclarait telle, et consentait à être examinée médicalement à intervalles réguliers. Quelques infortunées signèrent parce que la prostitution était leur seul gagne-pain; d'autres le firent par contrainte. La femme qui ne se présentait pas à l'examen médical était mise en prison et, si elle était contaminée, on l'enfermait dans un hôpital. Or, celle qui refusait de signer une soumission se voyait signifier une citation et devait comparaître devant un magistrat qui, pour tout guide, n'avait que la parole de l'agent de police ou ses propres déductions du cas. Point n'était besoin de nouvelles dépositions pour prouver qu'elle était une prostituée, et elle ne pouvait interjeter appel.

Nombres furent les femmes innocentes emprisonnées à la suite de ces décrets qui étaient, de plus, une mesure manifestement dirigée contre une certaine classe et, par la discrimination injuste qu'ils établissaient, violaient le principe fondamental de l'égalité de tous devant la loi. Un système qui n'obligeait que les femmes « enregistrées » à se soumettre à un examen médical était inefficace puisqu'il ne pouvait garantir une sécurité complète tant que de nombreuses

prostituées continuaient d'exercer illégalement leur métier et que les hommes pouvaient sans aucun contrôle propager eux-mêmes les maladies.

AU ROYAUME-UNI

Joséphine Butler fut horrifiée lorsqu'elle lut le compte rendu parlementaire de ces décrets mais, à cette époque, c'était la question des droits des femmes, de leur éducation, de leur travail, du droit de vote à leur accord qui la préoccupait. Elle ne répondit pas tout de suite lorsqu'on lui demanda d'accepter la direction de l'Association nationale pour l'abolition des Décrets sur les maladies contagieuses. Plusieurs mois passèrent avant qu'elle donnât sa réponse car elle était déchirée entre le désir d'accepter une tâche qu'elle interprétait comme un appel de Dieu et la crainte des conséquences que pourrait avoir son intervention dans cette affaire, aussi bien pour sa famille que pour la carrière de son mari. Celui-ci était hautement respecté dans tous les milieux de l'enseignement. Finalement, ainsi qu'elle le dit elle-même, « entraînée dans cette affaire par la colère contre l'injustice », elle trouva le courage de lui en parler, et George Butler l'encouragea à accepter.

Elle commença par se rendre dans les régions où les décrets étaient en vigueur, visitant une maison de tolérance à Chatham et, sujet de controverse électorale. Des foules, encouragées par les tenanciers de maisons de tolérance, créèrent des troubles et Joséphine Butler, vêtue comme une femme de la classe ouvrière, dut s'enfuir de l'hôtel où elle était descendue et se réfugier dans un entrepôt désaffecté. Vingt mois plus tard, une autre élection offrit aux abolitionnistes une nouvelle occasion de manifester contre ces lois.

Le mouvement dit « abolitionniste » fit des progrès plus rapides au nord qu'au sud jusqu'à la défaite, en novembre 1870, d'un ancien gouverneur de Malte, législateur résolu et qui fut battu lors d'une élection parlementaire à Colchester. Les Décrets devinrent un sujet de controverse électorale. Des foules, encouragées par les tenanciers de maisons de tolérance, créèrent des troubles et Joséphine Butler, vêtue comme une femme de la classe ouvrière, dut s'enfuir de l'hôtel où elle était descendue et se réfugier dans un entrepôt désaffecté. Vingt mois plus tard, une autre élection offrit aux abolitionnistes une nouvelle occasion de manifester contre ces lois.

(A suivre.)

¹ George W. & Lucy A. Johnson: « Josephine Butler, An Autobiographical Memoir », 3e édition, J. W. Arrowsmith, 1928, page 43.

² L'Ecosse n'était pas soumise aux « Décrets sur les maladies contagieuses ».

³ Plusieurs associations pour la révocation de ces décrets furent créées dans tout le pays. Elles travaillaient toutes étroitement liées les unes aux autres et, à un moment donné, désiraient trouver quelqu'un qui les dirigerait, elles se tournèrent vers Joséphine Butler.

⁴ Citation de A. S. G. Butler dans son ouvrage: « Portrait of Josephine Butler », Faber & Faber, 1954, page 186.

Le nom de Joséphine Butler et sa campagne pour l'abolition de la prostitution réglementée par l'Etat ne sont que peu connus de nos jours. Et pourtant le courage qu'elle eut de lutter contre une injustice dont on n'osait pas parler il y a une centaine d'années, et de s'opposer à certaines lois lui valent une place parmi les grands réformateurs sociaux du XIXe siècle.

Elle naquit en 1828. Son père, personnage d'une certaine importance, était un ardent partisan de réformes, en particulier de l'abolition de l'esclavage, et il exerça une influence prépondérante sur son caractère, jusqu'à son mariage avec George Butler, en 1852.

George et Joséphine Butler étaient profondément attachés l'un à l'autre. C'est en grande partie grâce à la compréhension et aux sacrifices consentis par son mari que Joséphine put accomplir sa tâche. Elle était belle, d'une haute intelligence, lucide et s'exprimait facilement par la parole et la plume.

Le ménage vécut tout d'abord à Oxford, où naquirent ses trois fils. Puis George Butler fut nommé principal-adjoint du Collège de Cheltenham et, dès lors, la santé délicate de sa femme s'améliora considérablement. C'est là qu'elle donna naissance à une fillette dont la mort tragique, à l'âge de cinq ans, marqua un tournant dans sa vie. Elle se ressentit longtemps de ce choc.

Puis l'on offrit à son mari le poste de « principal » du Collège de Liverpool. Ce fut un moment propice, car Joséphine était attachée ainsi à des souvenirs douloureux. Elle déclara à une amie que quelques années plus tard: « Je fus possédée d'un désir irrésistible d'aller dans le monde et de trouver une souffrance plus vive que la mienne ». Liverpool lui procura précisément ce qu'elle cherchait.

C'était une longue tradition, parmi les meilleures familles de la ville, de s'occuper d'œuvres de charité, et l'attention de Joséphine Butler fut bien vite attirée par l'Hospice de Brownlow Hill qui servait de refuge à quelques épaves de Liverpool: femmes évincées du marché du travail et enfants abandonnés. Ce fut sans doute une surprise pour les deux cents femmes et jeunes filles, qui tressaient des chaussons en lisière, dans les baraquements, de trouver un jour au milieu d'elles une jeune femme très bien vêtue et qui essayait de démentir les cordes douglouneuses avec des mains inaptes à une tâche semblable. Au début, elles se moquèrent d'elle mais Joséphine Butler revint régulièrement, et tandis qu'elle leur parlait et leur venait en aide, elle apprit à connaître les tristes circonstances qui les avaient amenées dans ces lieux. Beaucoup d'entre elles étaient des prostituées qui, malades, avaient échoué à l'infirmerie où elles avaient subi un traitement si dur qu'elles appréhendaient de devoir y retourner.

Par la suite, elle eut le courage d'amener dans sa propre maison une de ces jeunes prostituées qui se mourait de son mal. On imagine sans peine l'effet que produisit ce geste sur son entourage immédiat, de même que sur les réprouvés de Liverpool, parmi lesquels la nouvelle se répandit rapidement qu'au foyer des Butler on trouvait bonté et sympathie... En peu de temps greniers et caves furent pleins, il eût été impossible d'y loger une malheureuse de plus. Joséphine lança alors un appel afin d'obtenir une somme suffisante pour louer et meubler une maison de repos pour ces infortunées. Puis elle créa un atelier où ces femmes pouvaient gagner un peu d'argent en faisant de la couture, et peu à peu elle réussit à trouver suffisamment d'argent pour transformer une vaste maison en usine où ses protégées fabriquaient des enveloppes.

Mais son action allait s'élargir, et elle allait entreprendre une croisade dans son propre pays, puis à travers l'Europe.